

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation  
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que le cimetière de Redange/Attert se caractérise comme suit :

Le cimetière de l'église Saint-Victor est situé 2, rue de Niederpallen à Redange-sur-Attert. D'une surface d'environ 2360 m<sup>2</sup>, il est implanté au sud ouest de l'église en contrebas. On y accède par un portail d'entrée (AUT). Les deux piliers massifs présentent un fût lisse carré (AUT) surmonté d'un chapiteau mouluré (AUT) constitué d'une corniche supérieure plate à profil simple (AUT), une frise en forme de modillons (AUT), un bandeau intermédiaire avec une moulure plate horizontale (AUT) agissant comme un listel et une petite moulure de transition arrondie (AUT). Le pilier de droite porte la date de 1884 (AUT/PDR). Des gonds sont encore visibles (AUT), attestant d'un ancien portail métallique. La pierre de taille utilisée pour les deux piliers est un grès sans doute de Mertzig (AUT). Le mur de part et d'autre est en maçonnerie en pierre de taille montée au mortier de ciment (EVO). Le mur n'est pas enduit mais il est protégé par une couverture continue et plate en pierre (AUT). Au niveau du mur de droite un mur commémoratif en pierre, dressé à la mémoire des habitants de la commune morts pour la patrie durant les deux guerres mondiales.

L'inscription gravée sur la façade principale se lit : *LA COMMUNE DE REDANGE À SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE, 1914–1918, 1940–1945* (MEM/AUT). Ce haut-relief sculpté représente une figure humaine soutenant un corps d'un soldat tombé rappelant une pietà. Le monument est construit en pierre calcaire (pierre de savonnières) taillée, appareillée (AUT) et date de 1963/1964 (EVO/PDR/AUT). Il a été réalisé par le sculpteur Charles Kohl (1929-2016) (OAT/AUT/PDR). De l'autre côté du portail d'entrée, on aperçoit une morgue située à cheval sur la parcelle du cimetière et de la place de l'église construite en pierre de taille et béton avec une toiture en tuiles à deux versants. Elle date sans doute des années soixante-dix (EVO/AUT). A l'intérieur une grande dalle de verre abstraite de l'atelier vitraux d'art Bauer de Mondorf-les-Bains<sup>1</sup> (OAT/AUT) est visible datant de la même période (AUT). De part et d'autre de la dalle de verre sont érigées deux croix baroques (AUT)/PDR). La croix à gauche, datée de 1739 (AUT) en grès, représente une crucifixion en sa partie supérieure. La partie médiane présente une décoration florale et sous forme de petites volutes encadrent une tête de chérubin (AUT). Au-dessus un cartouche avec la date 1739 encadré de rinceaux et de feuilles d'acanthe est visible (AUT). Le fût représente Saint Donat avec une crosse épiscopale, debout sur une petite console sculptée avec des motifs de feuilles d'acanthe (AUT). En dessous l'inscription « *S. Donat O. P. N.* ». Des traces de polychromie sont encore visibles (AUT). La croix à droite date également de 1739 (AUT). La partie supérieure représente Saint Victor (AUT) en armure romaine dans une niche encadrée de guirlandes florales et de volutes (AUT) avec l'inscription « *S. Victor O.P.N.* » (AUT). Le cartouche encadré de feuillages et de volutes végétales porte la date de 1739 et repose sur un bandeau horizontal se terminant par deux volutes (AUT). Le fût représente Saint Pierre debout sur une console aux motifs de feuilles d'acanthe (AUT). L'inscription *S. Petrus* est visible en dessous (AUT). Le socle porte l'inscription

<sup>1</sup> Information obtenue auprès de la Commune de Redange-sur-Attert.

suivante : « *HAC IN VIA QVINDIXERIS AVE MARIA<sup>2</sup>* ». Des traces de polychromie sont encore visibles (AUT).

Le cimetière était à l'origine autour de l'église comme en témoigne la Carte de Ferraris (1770-1778)<sup>3</sup> et le plan cadastral de 1830<sup>4</sup>. Les travaux d'agrandissement de l'église vers 1880 amènent avec eux le déplacement du cimetière de l'église vers l'emplacement actuel<sup>5</sup> (EVO). Il est agrandi vers l'est en 1933<sup>6</sup> (EVO). Un autre agrandissement a lieu en 1964<sup>7</sup> vers le nord (EVO) et avec eux l'intégration des deux piliers portant la date de 1884. Ces travaux sont réalisés sous la direction de l'architecte Michel Heintz (1906-1993)<sup>8</sup> (OAT). Entre 2001 et 2004, un nouveau cimetière au sud est de l'actuel est aménagé<sup>9</sup>. Le cimetière actuel est rectangulaire et entouré d'un mur d'enceinte sur ses quatre côtés, au nord, au sud, à l'ouest et à l'est. Avec un grand dénivellé vers le sud, les murs d'enceinte au sud et à l'ouest font également office de murs de soutènement et de garde-corps (AUT). Les murs faisant en moyenne une hauteur de 4,50 m sont construits avec des pierres de moellons et recouverts d'un enduit<sup>10</sup> (AUT). La base du mur légèrement incliné a une épaisseur d'environ 0,60 à 0,70 m et se rétrécit progressivement jusqu'à environ 0,50 m au sommet<sup>11</sup> (AUT). Les pierres de parement utilisées sont des grès ferrugineux rouge-brun (AUT). Le couronnement du mur est constitué de grandes couvertures en grès (AUT). Le cimetière est divisé en plusieurs sections parallèles, séparées par des allées principales et secondaires (AUT) organisées autour d'une croix de calvaire (AUT). Les deux rangées au nord sont plus récentes et correspondent à l'agrandissement du cimetière en 1964. Les tombes sont organisées en rangées très régulières, souvent deux rangées dos à dos, avec un passage au milieu (AUT). Le cimetière rassemble de nombreuses sépultures familiales typiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle (AUT/PDR/SOC). Il conserve encore une grande diversité de formes funéraires telles que des stèles verticales, des croix, des enclos familiaux, des dalles horizontales, des sarcophages,.. (AUT). Les matériaux les plus utilisés sont la pierre bleue et le grès luxembourgeois, le marbre noir pour les tombes les plus anciennes (AUT). Les tombes les plus récentes sont souvent en granite. Les plaques commémoratives sont principalement en mabre blanc ou en granite poli noir; les lettrages en laiton (AUT).

Une analyse de la typologie de certains monuments funéraires représentatifs du cimetière de Redange-sur-Attert:

Le premier monument funéraire emblématique sur site est celui d'une croix de calvaire fabriqué en grès par la marbrerie Rettingen et situé à un croisement d'allées. Par sa taille il domine tous les autres monuments funéraires. Erigée probablement comme tombe de famille ou monument commémoratif, il s'agit d'un monument funéraire chrétien monumental du XIX<sup>e</sup> siècle, typique des campagnes et bourgs de tradition catholique du nord-est de la France ou du Luxembourg (AUT). Le socle en gradins est situé sur un plateau en pierre large comportant des pentes. La partie supérieure du socle comporte une épigraphe funéraire : „Jesu lasse sie ruhen in Erlösung und das ewige Licht leuchte ihnen“ cache

<sup>2</sup> *Toi qui passes sur ce chemin, récite un Avec Maria.*

<sup>3</sup> Ferraris, Joseph de, Le grand Atlas de Ferraris. Le premier Atlas de la Belgique.1777. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège, KBR Bibliothèque Royale de Belgique, Bruxelles, 3. Éd., 2009, Dasbourg, 222, Ospern.

<sup>4</sup> Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, Urkataster. Redange, Section D, 1830.

<sup>5</sup> Lutgen Thomas, Pfarrkirche St. Victor in Redange, Restauratorische Baubestandsuntersuchung, jan/Feb. 2025, p.6.

<sup>6</sup> Luxemburger Wort, 29 mars 2025.

<sup>7</sup> Ibidem, p.6.

<sup>8</sup> Luxemburger Wort, 25 janvier 1962. Avis d'adjudication aux travaux d'agrandissement du cimetière de Redange.

<sup>9</sup> <https://map.geoportail.lu>

<sup>10</sup> Lutgen Thomas, friedhofseinfassungsmauern, Friedhof südöstlich der Pfarrkirche Sankt Viktor, Gutachterliche Stellungnahme, 17.08.2025., p.3

<sup>11</sup> Ibidem, p.3

un chronogramme dans ses phrases. Une corniche à volutes et une couvertine vient finir la composition du socle. Le pied de la croix, situé sur la couvertine, montre des ornements végétaux et un visage angélique (probablement une tête de chérubin ailé). Une croix latine pattée (bras élargis en extrémité) avec Jésus couronne l'ensemble. (AUT / PDR / OAT / MEM). (Suivant plan de repérage : bloc A - rangée 7- tombe n°34).

Le deuxième monument funéraire à mentionner est celui d'une croix funéraire réalisé par la marbrerie Staudt de Noerdange sur dalle en granite récente. La croix est en pierre bleue, comporte un piédestal ou socle du Golgotha (socle du calvaire) et a été réalisée au début du XIXème siècle. La croix comporte une attique crénelée comportant le nom des défunt « Famille Schloesser-Hosch » qui est dominée par une croix latine pattée avec Jésus (AUT / PDR/ OAT / MEM). (Suivant plan de repérage : bloc B - rangée 2- tombe n°12).

Un troisième exemple est celui d'une stèle funéraire réalisée en 1931 par la marbrerie Nic. Gilson de Mertzig. Elle est en pierre bleue charruée de manière horizontale et verticale sur les deux piliers qui reposent sur un socle en gradins. Ils mettent en valeur la partie centrale de la stèle arrondie en son sommet et comportant un médaillon avec l'effigie en bronze d'un christ avec croix. Cette dernière œuvre est signée par le sculpteur belge Sylvain Norga (1892-1968). L'alpha et l'omega (symbole pour le début et la fin) sont représentés sur la stèle. (AUT / PDR / OAT / MEM). (Suivant plan de repérage : bloc B - rangée 3- tombe n°19).

Un quatrième exemple d'un monument funéraire atypique de 1876 est celui d'un sarcophage reposant sur une dalle funéraire et clôturé par un ensemble d'une croix funéraire, de deux piliers comportant des torches (Feuerfahne) gravées dans la pierre et couronnés par des urnes ainsi que de deux garde-corps troués en pierre. Le monument en pierre bleue a été érigé pour les familles BASSING/LAMBORELLE/DONDELINGER (juge, médecin, ingénieur, docteur, commandeur, député Ernest Lamborelle) (AUT / PDR / OAT / SOC / MEM). (Suivant plan de repérage : bloc C - rangée 1- tombe n°6).

Un cinquième du monument funéraire probablement d'origine ou partiellement restauré a été fabriqué à Ettelbrück. Il est constitué d'une stèle en granit poli, posée sur une dalle funéraire avec un socle sur lequel est assise une pleureuse tenant une urne en bronze. (Stele mit Grabmalfigur). Les inscriptions revèlent une première inhumation en 1903 puis en 1907, 1910, 1923, 1928, 1934 et 1948. Une plaque en marbre blanc vient revêtir la croix dominant la pleureuse. (AUT / PDR / SOC / MEM). (Suivant plan de repérage : bloc A - rangée 5- tombe n°18).

En vue de l'état et des qualités pré-décrites, à savoir le mur d'enceinte en pierre de taille, la morgue avec ces vitraux de l'atelier Bauer, le monument aux morts de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> guerre Mondiale, le cimetière de Redange abritant des monuments funéraires du XIXème et XXème siècle, largement conservés, son gabarit et son implantation authentique, le cimetière avec ses de l'église Saint-Victor sise 2, rue de Niederpallen à Redange-sur-Attert de la commune de Redange (canton Redange) mérite d'être protégée sur le plan national. (AUT, RAR, GEN, PDR, MEM, SOC, LHU, EVO).

**La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national du cimetière de Redange avec mur d'enceinte (no cadastral 97/6465) et morgue (no cadastral 96/6462).**

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Claude Clemes, Claudine Arend, Corinne Stephany, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jo-Anne Elsen, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 22 octobre 2025